

# **COMPTE ADMINISTRATIF 2018**

## **Rapport de présentation**

**Conseil Communautaire  
du 25 juin 2019**





## SOMMAIRE

1	- EXERCICE 2018 : PREMIER BILAN POUR LE BUDGET DE L'AGGLO.....	p 5
2	- VUE D'ENSEMBLE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2018 .....	p 7
	2.1 – LES RESULTATS DE L'EXERCICE PAR BUDGETS	
	2.2 – L'EPARGNE BRUTE ET NETTE	
	2.3 – LES TAUX D'EXECUTION DES RECETTES ET DES DEPENSES	
3	- BUDGET PRINCIPAL : EXECUTION DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT .....	p 13
	3.1 – VUE D'ENSEMBLE DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	
	3.2 – L'EXECUTION DES RECETTES	
	3.3 – L'EXECUTION DES DEPENSES	
4	- BUDGETS ANNEXES : EXECUTION EN FONCTIONNEMENT.....	p 21
	4.1 – LE BUDGET DES TRANSPORTS ET DEPLACEMENTS	
	4.2 – LE BUDGET IMMOBILIER D'ENTREPRISES	
	4.3 – LE BUDGET DES ZONES ECONOMIQUES	
	4.4 – LE BUDGET DE L'ASSAINISSEMENT	
	4.5 – LE BUDGET DE LA BASE DE LOISIRS DE CONDRIEU	
5	- EXECUTION DU BUDGET D'INVESTISSEMENT .....	p 27
	5.1 – VUE D'ENSEMBLE : L'INVESTISSEMENT REALISE PAR BUDGETS ET PAR DOMAINES D'INTERVENTION	
	5.2 – L'INVESTISSEMENT PAR OPERATIONS ET PAR BUDGET	
6	- LA GESTION DE LA DETTE .....	p 35
	6.1 – LE RECOURS A L'EMPRUNT EN 2018	
	6.2 – L'ETAT DE LA DETTE	
7	- L'EXECUTION DU BUDGET 2018 DE LA GESTION DES DECHETS .....	p 39



# 1 - EXERCICE 2018 : PREMIER BILAN POUR LE BUDGET DE L'AGGLO

---

Le compte administratif 2018 est le premier de Vienne Condrieu Agglomération.

Il valide la stratégie financière mise en œuvre dans le cadre de la fusion et les hypothèses sur lesquelles a été préparé le budget. Il montre que la nouvelle communauté a été solidement construite, tout en poursuivant les dynamiques à l'œuvre dans les territoires fusionnés et en élaborant un nouveau projet de territoire.

En synthèse, les aspects suivants sont à relever dans le compte administratif 2018 :

- Il convient de noter en premier lieu que la comparaison des recettes et dépenses par rapport à l'année précédente n'a pas de signification, s'agissant du premier compte administratif de la nouvelle agglomération ;
- Toutefois, la sincérité des prévisions budgétaires qui prévalait en fonctionnement au sein des anciennes communautés est confirmée puisque le taux d'exécution (budget principal) est de 102,7% pour les recettes et de 95,7% pour les dépenses ;
- Sur le budget principal, les recettes réelles de fonctionnement s'élèvent à 65,2 M€ et les dépenses réelles de fonctionnement à 56,5 M€ ;
- Il en résulte une épargne nette sur le budget principal de 5,5 M€ en 2018 qui génère un niveau d'autofinancement significatif ;
- La fusion a permis de contrecarrer la baisse des dotations de l'Etat : celles-ci atteignent 7,3 M€ en 2018 ;
- La fusion a également inversé la tendance à la hausse de la contribution au FPIC : celle-ci a diminué de près de 870 000 € pour le territoire (communes et agglo), dont 280 000 € pour Vienne Condrieu Agglomération ;
- Parallèlement, les recettes fiscales conservent une bonne dynamique, sans que la fusion n'ait entraîné un alourdissement de l'impôt pour les ménages.

Ainsi les recettes fiscales globales (hors TEOM) s'élèvent à 27,2 M€, en particulier grâce la fiscalité des entreprises (CFE, CVAE, IFR, TASCOM) qui en représente les deux tiers, soit 18,2 M€. Ceci va dans le sens de la première orientation prise par les élus communautaires dans le cadre du projet d'agglomération : "se donner les moyens de nos ambitions sans augmenter la fiscalité" ;

- Une orientation qui passe également par une maîtrise des dépenses d'activités et de personnel ;
- Dans le domaine de la gestion des déchets, les recettes propres (TEOM, redevances spéciales, recettes des éco-organismes) ont permis d'équilibrer en 2018 le coût de ce service ;
- Les budgets annexes conservent globalement en 2018 une structure de financement saine.

Le budget des transports et déplacements conserve un niveau d'épargne nette élevé (1,13 M€) grâce aux efforts d'optimisation réalisés sur les dépenses et à la bonne dynamique des recettes, en particulier du versement transport.

Le budget assainissement est le résultat d'une consolidation importante puisqu'il agrège :

- Les deux budgets annexes assainissement précédents de ViennAgglo (en régie et affermage),
- La reprise des budgets des syndicats d'assainissement dissous,
- Les budgets assainissement précédents des communes de la Région de Condrieu et de Meyssiez qui exerçaient jusqu'ici la compétence assainissement à l'échelle communale.

Avec une épargne nette de 1,33 M€, il assure un bon niveau d'autofinancement des investissements.

- En investissement, Vienne Condrieu Agglomération a réalisé en 2018 un peu plus de 15,9 M€ en dépenses. Cela traduit la capacité à investir qui est celle de la nouvelle intercommunalité.
- Pour financer ces investissements, l'Agglomération a mobilisé 4,5 M€ d'emprunts. Elle a parallèlement remboursé près de 5 M€ de capital. L'encours de dette de Vienne Condrieu Agglomération s'établit au 31/12/2018 à 57,7 M€ tous budgets confondus, dont 35,9 M€ sur le budget principal ;
- La dette de Vienne Condrieu Agglomération est saine et raisonnable puisque la durée de remboursement n'est que de 4 ans et 1 mois (sur le budget principal), c'est-à-dire très en deçà du seuil "critique" généralement admis pour les collectivités.



2 –


**VUE D'ENSEMBLE DU COMPTE  
ADMINISTRATIF 2018  
(FONCTIONNEMENT)**

2.1 – Les résultats par budgets

2.2 – L'épargne brute et nette

2.3 – Les taux d'exécution des recettes et des dépenses


## 2.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT : LES RESULTATS PAR BUDGETS

BUDGET PRINCIPAL	RECETTES	DEPENSES	RESULTATS (R-D)
Opérations réelles de l'exercice	65 216 304,71 €	56 493 121,64 €	8 723 183,07 €
Opérations d'ordre	173 762,10 €	2 938 513,26 €	- 2 764 751,16 €
<b>TOTAL exercice 2018</b>	<b>65 390 066,81 €</b>	<b>59 431 634,90 €</b>	
Résultat propre à l'exercice 2018	.....	.....	5 958 431,91 €
Résultat antérieur reporté	.....	.....	+ 1 627 477,55 €
		Résultat global CA 2018	+ 7 585 909,46 €

En 2018 les recettes et dépenses réelles de fonctionnement sont respectivement de 65 216 305 € et de 56 493 122 €.

Ceci explique un niveau d'épargne brute de 8 723 183 € en 2018. Il est à noter que ce montant inclut le produit exceptionnel d'une cession d'actif à hauteur de 414 000 €.

Le résultat propre à l'exercice est de 5 958 432 €.


TRANSPORTS	RECETTES	DEPENSES	RESULTATS (R-D)
Opérations réelles de l'exercice	9 451 649,15 €	8 191 301,81 €	1 260 347,34 €
Opérations d'ordre	38 171,00 €	1 012 537,88 €	- 974 366,88 €
<b>TOTAL exercice 2018</b>	<b>9 489 820,15 €</b>	<b>9 203 839,69 €</b>	
Résultat propre à l'exercice 2018	.....	.....	285 980,46 €
Résultat antérieur reporté	.....	.....	0,00 €
		Résultat global CA 2018	+ 285 980,46 €

Sur le budget des transports, l'exécution de la section de fonctionnement dégage un niveau d'épargne brute de 1 260 347 € et une épargne nette de 1 129 458 €.


Le résultat propre à l'exercice de 285 980 € viendra abonder l'autofinancement des investissements en 2019.



## 2.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT : LES RESULTATS PAR BUDGETS (SUITE)

IMMOBILIER D'ENTREPRISES	RECETTES	DEPENSES	RESULTATS (R-D)
Opérations réelles de l'exercice	558 265,69 €	215 009,48 €	343 256,21 €
Opérations d'ordre	14 240,00 €	253 455,00 €	- 239 215,00 €
<b>TOTAL exercice 2018</b>	<b>572 505,69 €</b>	<b>468 464,48 €</b>	
Résultat propre à l'exercice 2018	.....	.....	104 041,21 €
Résultat antérieur reporté	.....	.....	0,00 €
		Résultat global CA 2018	+ 104 041,21 €


Sur ce budget, le niveau de l'épargne brute en 2018 (343 256 €) permet la couverture de la dotation aux amortissements (253 455 €) et le résultat de clôture est l'expression d'un taux d'exécution des recettes supérieur à celui des dépenses.

ZONES ECONOMIQUES	RECETTES	DEPENSES	RESULTATS (R-D)
Opérations réelles de l'exercice	1 139 208,00 €	500 504,96 €	638 703,04 €
Opérations d'ordre	390 473,63 €	1 196 151,49 €	- 805 677,86 €
<b>TOTAL exercice 2018</b>	<b>1 529 681,63 €</b>	<b>1 696 656,45 €</b>	
Résultat propre à l'exercice 2018	.....	.....	- 166 974,82 €
Résultat antérieur reporté	.....	.....	+ 750 491,01 €
		Résultat global CA 2018	+ 583 516,19 €

Rappelons que ce budget obéit à la spécificité d'une comptabilité de stocks ce qui génère d'importantes écritures d'ordre et la comptabilisation en section de fonctionnement des dépenses d'aménagement réalisées sur les zones économiques.

2018 se caractérise par des investissements réalisés sur les zones de l'Espace St Germain, de la Noyérée, du Rocher, du Saluant, du Plateau et du Chalet, ainsi que par une cession de terrain sur la zone St Germain.


## 2.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT : LES RESULTATS PAR BUDGETS (SUITE)

ASSAINISSEMENT	RECETTES	DEPENSES	RESULTATS (R-D)
Opérations réelles de l'exercice	7 656 389,96 €	4 984 105,44 €	2 672 284,52 €
Opérations d'ordre	337 620,32 €	1 757 500,35 €	- 1 419 880,03 €
<b>TOTAL exercice 2018</b>	<b>7 993 922,61 €</b>	<b>6 741 605,79 €</b>	
Résultat propre à l'exercice 2018	.....	.....	+ 1 252 404,49 €
Résultat antérieur reporté	.....	.....	+ 1 288 246,36 €
		Résultat global CA 2018	+ 2 540 650,85 €

Le compte administratif 2018 de ce budget se caractérise par un niveau d'autofinancement qui reste conséquent avec une épargne brute de 2 672 197 €.

Il en est de même du résultat de clôture de l'exercice qui s'élève à 2 540 650,85 €.

Ces chiffres s'inscrivent dans une stratégie d'ensemble construite pour financer les investissements importants à mener pour la modernisation du système d'assainissement.

BASE DE LOISIRS DE CONDRIEU	RECETTES	DEPENSES	RESULTATS (R-D)
Opérations réelles de l'exercice	171 332,00 €	67 864,29 €	103 467,21 €
Opérations d'ordre	0,00 €	0,00 €	0,00 €
<b>TOTAL exercice 2018</b>	<b>171 332,00€</b>	<b>67 864,29 €</b>	
Résultat propre à l'exercice 2018	.....	.....	+ 103 467,21 €
Résultat antérieur reporté	.....	.....	0,00 €
		Résultat global CA 2018	+ 103 467,21 €

Ce budget a été créé en 2018 suite à la dissolution du SYRIPEL. Il dégage un résultat de clôture global en section de fonctionnement de 103 467 €.

## 2.2 – L'ÉPARGNE BRUTE ET NETTE AU COMPTE ADMINISTRATIF 2018

	Budget principal	Transports	Immobilier d'entreprises	Assainissement	Base de loisirs
+ Recettes réelles de fonctionnement	65 216 305 €	9 451 649 €	558 266 €	7 656 390 €	171 332 €
- Dépenses réelles de fonctionnement	56 493 122 €	8 191 302 €	215 009 €	4 984 105 €	67 864 €
= Epargne brute 2018	8 723 183 €	1 260 347 €	343 256 €	2 672 285 €	103 468 €
- Remboursement du capital de la dette	3 216 153 €	130 889 €	250 237 €	1 337 968 €	39 701 €
= Epargne nette 2018	5 507 030 €	1 129 458 €	93 019 €	1 334 317 €	63 767 €

L'épargne nette est un indicateur important de la marge de manœuvre budgétaire d'une collectivité.

C'est un élément de la capacité d'autofinancement de l'investissement.

Sur le budget principal (qui concentre également les besoins de financement de plusieurs budgets annexes) l'épargne nette s'élève à 5 507 030 € fin 2018, incluant le produit exceptionnel d'une cession d'actif à hauteur de 414 000 €.

Rappelons que la prévision d'épargne nette au budget primitif 2018 du budget principal était de 1 812 000 €.

L'écart entre la prévision et la réalisation, que l'on constate généralement à chaque fin d'exercice, témoigne donc d'un taux d'exécution des recettes de fonctionnement supérieur à celui des dépenses.

## 2.3 – LE TAUX D'EXECUTION DES RECETTES ET DES DEPENSES

En regard des inscriptions budgétaires 2018 (BP + DM) les taux d'exécution des recettes réelles et des dépenses réelles de fonctionnement se présentent comme suit pour chacun des budgets :

	Budget Principal	Transports	Immobilier d'entreprises	Assainissement	Base de loisirs
Recettes réelles de fonctionnement	102,66 %	102,41 %	101,21 %	103,68 %	103,84 %
Dépenses réelles de fonctionnement	95,67 %	99,34 %	72,49 %	93,77 %	55,63 %



3 –

**BUDGET PRINCIPAL :  
EXECUTION DE LA SECTION DE  
FONCTIONNEMENT**

### 3.1 – VUE D'ENSEMBLE DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET PRINCIPAL

RECETTES		DEPENSES	
• Recettes fiscales	27 214 091 €	• Reversements aux communes	15 450 893 €
• Compensations issues de la réforme de la TP	9 679 350 €	• Contribution au FPIC et autres prélèvements	588 132 €
• Dotations de l'Etat	7 314 061 €	• Frais financiers	747 118 €
• TEOM	8 913 550 €	• Ressources humaines	17 288 738 €
• Attributions de comp. négatives	159 683 €	• Dépenses des domaines d'activités	20 712 947 €
<hr/>			
S/Total recettes principales.....	53 280 735 €	• Autres dépenses à caractère général	1 705 294 €
• Recettes des domaines d'activités	8 833 544 €		
• Autres remboursements (dont FCTVA sur fonctionnement)	2 688 026 €		
• Recette sur cessions	414 000 €		
<hr/>			
<b>S/Total recettes réelles.....</b>	<b>65 216 305 €</b>	<b>S/Total dépenses réelles.....</b>	<b>56 493 122 €</b>
• Op. ordre amortissement des subventions d'équipement et cessions	173 762 €	• Op. ordre amortissement des immobilisations et cessions	2 938 513 €
<hr/>			
<b>TOTAL RECETTES.....</b>	<b>65 390 067 €</b>	<b>TOTAL DEPENSES.....</b>	<b>59 431 635 €</b>

Ce tableau donne **une présentation par « grands postes »** de la section de fonctionnement du budget principal.

L'ensemble de ces « grands postes » de recettes et de dépenses est ensuite explicité en détail dans les parties suivantes de la section 3.

## 3.2 – L'EXECUTION DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET PRINCIPAL

---

Les recettes de fonctionnement du budget principal s'élèvent à 65 390 768 € au compte administratif 2018.

Elles se décomposent entre :	<u>CA 2018</u>
- les recettes dites « principales » .....	53 280 735 €
- les recettes des domaines d'activités .....	8 833 544 €
- les remboursements de personnel et de frais des budgets annexes et syndicats mixtes, les recettes exceptionnelles .....	3 102 026 €
	<hr/>
soit un S/Total de recettes réelles.....	65 216 305 €
- des recettes d'ordre .....	173 762 €
	<hr/>
TOTAL des recettes .....	65 390 067 €

### 3.2.1 - LES RECETTES PRINCIPALES

Dans les « recettes principales » nous avons :

1. Les recettes « fiscales », avec :

	<u>CA 2018</u>
- la cotisation foncière des entreprises (CFE) .....	10 438 479 €
- la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE).....	5 646 850 €
- la taxe d'habitation (transférée des départements).....	8 479 234 €
- la taxe foncière non bâtie (transférée de la région) .....	48 014 €
- le produit additionnel au foncier non bâti .....	106 649 €
- l'imposition forfaitaire sur les entreprises de réseaux (IFER) .....	858 271 €
- la taxe sur les surfaces commerciales (TASCOM) .....	1 285 371 €
- les rôles complémentaires (non ventilés).....	351 223 €
	<hr/>
	27 214 091 €

Rappelons que les taux votés en 2018 ont été déterminés de manière à assurer une neutralité fiscale de la fusion pour les ménages et garantir à Vienne Condrieu Agglomération un produit fiscal équivalent à celui perçu l'année précédente par les deux EPCI fusionnés.

Il a par ailleurs été décidé de lisser sur 6 ans la convergence des taux de CFE en vigueur dans les différentes communes.

Il est utile de noter à cet égard que Vienne Condrieu Agglomération étant sous le régime de la fiscalité professionnelle unique, les 2/3 des recettes fiscales sont issues des impôts sur les entreprises. Parmi ces dernières, les dix plus importantes représentent 30% des base de CFE.

### 3.2 – L'EXECUTION DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET PRINCIPAL (SUITE)

---

#### 2. Les dotations et allocations de compensation

Les dotations de compensation liées à la réforme de la taxe professionnelle comprennent le fonds national de garantie individuelle des ressources (FNGIR) et la dotation de compensation liée à la réforme de la taxe professionnelle (DCRTP).

A ces dotations s'ajoutent les allocations destinées à compenser les exonérations décidées par l'Etat sur les différentes taxes locales.

	CA 2018
- FNGIR	5 828 654 €
- DCRTP	3 236 743 €
- Allocations compensatrices	613 953 €
	<hr/>
	9 679 350 €

#### 3. Les dotations de fonctionnement de l'Etat

Le compte administratif enregistre des dotations de l'Etat à hauteur de 7 314 061 en 2018.

Ces dotations se décomposent en deux parts : la dotation d'intercommunalité et la dotation de compensation de la suppression de la part salaires de l'ex TPU.

Le détail des montants perçus est le suivant :

	CA 2018
- Dotation d'intercommunalité	788 150 €
- Dotation de compensation (ex part salaires TP)	6 525 911 €
	<hr/>
	7 314 061 €

Bien que les montants ne puissent être strictement comparés à ceux de l'année précédente, on constate que la fusion a eu une tendance plutôt favorable sur les dotations de l'Etat.

#### 4. La taxe d'enlèvement des ordures ménagères

En 2018, le produit de la TEOM s'est élevé à 8 913 550 €.

Rappelons que conformément aux orientations fiscales fixées dans le cadre de la fusion, les taux de TEOM votés en 2018 ont été portés à 8% pour les communes de l'ex-CCRC (6% de manière transitoire à Condrieu), cette augmentation étant compensée pour les contribuables, sauf exception, par la baisse des autres taxes ménages. Le taux de TEOM de la commune de Saint-Romain-en-Gal est par ailleurs en cours d'harmonisation avec le taux en vigueur dans les autres communes de l'ex-ViennAgglo.

L'objectif était que le produit de la TEOM de 2018 permette de couvrir le coût du service de la collecte et du traitement des déchets ménagers et des déchets assimilés, ce qui est le cas comme explicité en pages 40-41.



## 3.2 – L'EXECUTION DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET PRINCIPAL (SUITE)

### 5. Les attributions de compensation négatives

Elles s'élèvent à 159 683 €. Il s'agit des reversements opérés par certaines communes dans le cadre des transferts de compétences suite à l'évaluation des transferts de charges par la CLECT.

### **3.2.2 - LES RECETTES DES DOMAINES D'ACTIVITES**

Elles sont constituées des recettes d'exploitation et des financements externes reçus pour chaque domaine d'activités :

	<u>CA 2018</u>
- Economie et tourisme .....	231 090 €
- Emploi, formation et insertion.....	353 740 €
- Aménagement urbain et habitat.....	95 466 €
- Cohésion sociale et politique de la ville .....	355 309 €
- Petite enfance .....	4 669 539 €
- Jeunesse .....	147 545 €
- Service de téléalarme .....	819 138 €
- Politiques territoriales.....	40 038 €
- Equipements sportifs.....	123 122 €
- Piscines.....	258 217 €
- Environnement.....	54 526 €
- Gestion des déchets .....	1 685 814 €
	<hr/>
TOTAL.....	8 833 544 €

Plus de la moitié des recettes des domaines d'activités est liée à la compétence petite enfance. Parmi elles, 80% proviennent des subventions reçues de la Caisse d'allocations familiales (prestations de service et contrat enfance jeunesse) et le reste essentiellement de la participation des familles.

Les recettes liées à la gestion des déchets s'entendent hors TEOM. Elles proviennent à 94% de la revente des matériaux, de la redevance spéciale et des participations des éco-organismes.

Les recettes d'exploitation du service de téléalarme représentent la troisième plus importante ressource issue des domaines d'activités.

La taxe de séjour fait également partie des recettes des domaines d'activités, elle constitue l'essentiel des recettes du pôle économie et tourisme. Le produit de la taxe de séjour est au demeurant reversé en dépenses à l'Office de Tourisme communautaire pour le financement de son activité de promotion touristique du territoire.

### 3.3 – L'EXECUTION DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET PRINCIPAL

Les dépenses de fonctionnement du budget principal s'élèvent à 59 431 635 € au compte administratif 2018.

Elles se décomposent en grands postes suivants :

	<u>CA 2018</u>
- les reversements aux communes .....	15 450 893 €
- la contribution au FPIC et autres prélèvements .....	588 132 €
- les frais financiers .....	747 118 €
- les dépenses liées aux ressources humaines .....	17 288 738 €
- les dépenses des domaines d'activités .....	20 712 947 €
- les autres dépenses à caractère général .....	1 705 294 €
	<hr/>
soit un S/Total de dépenses réelles .....	56 493 122 €
+ opérations d'ordre .....	2 938 513 €
	<hr/>
Total des dépenses .....	59 431 635 €

#### 3.3.1 - Les reversements aux communes

L'enveloppe des attributions de compensation s'élève à 15 450 893 € en 2018.

Elle correspond au montant définitif arrêté par délibération en date du 27 juin 2018, en conformité avec le rapport de la commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT), lui-même approuvé par les Conseils municipaux des communes membres en 2018.

#### 3.3.2 - La contribution au FPIC (Fonds National de Péréquation des Ressources Intercommunales et Communales)

Les prélèvements opérés par l'Etat sont les suivants :

- FPIC : 583 572 €
- Prélèvement suite à un dégrèvement de TASCOM : 4 560 €

Le montant du FPIC se situe en deçà de la prévision budgétaire qui s'élevait à 864 000 €, car la fusion a eu pour conséquence, par un effet de taille, de diminuer sensiblement la contribution du territoire. Rappelons que cette dernière a diminué de près de 870 000 €, dont 590 000 € pour les communes et 280 000 € pour l'Agglo.

#### 3.3.3 - Les frais financiers

Il s'agit des intérêts de la dette (existante au 31 décembre 2018) et de frais de dossier sur nouveaux emprunts. Ces frais financiers se sont élevés à 747 118 € en 2018.

### 3.3 – L'EXECUTION DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET PRINCIPAL (SUITE)

---

#### 3.3.4 - Les dépenses liées aux ressources humaines

Les dépenses liées au personnel se sont élevées à 17 288 738 € en 2018.

Elles se décomposent comme suit :

	<u>CA 2018</u>
- la rémunération du personnel proprement dit .....	16 632 512 €
- les autres dépenses centralisées liées au personnel .....	656 226 €
	<hr/>
	17 288 738 €

La masse salariale globale et « brute » de Vienne Condrieu Agglomération s'établit à un peu plus de 16,6 M€ en 2018, soit environ 29,5% des dépenses réelles de fonctionnement.

Il convient toutefois de noter que cette masse salariale est atténuée en recettes par divers remboursements sur les rémunérations des agents, notamment des budgets annexes et des services mutualisés avec les communes, pour un montant global de 2 144 162 €.

Dans les autres dépenses centralisées liées au personnel, on trouve le budget de la formation, les prestations relatives à la politique sociale du personnel et des dépenses diverses : médecine du travail, charges liées au personnel handicapé, annonces – insertions, indemnités des régisseurs, plan de déplacement d'administration, etc.

Ces charges sont également atténuées par des recettes constituées principalement des remboursements de l'assurance relative au risque statutaire.

### 3.3 – L'EXECUTION DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET PRINCIPAL (SUITE)

#### 3.3.5 - Les dépenses des domaines d'activités

Il s'agit des crédits dédiés aux actions, hors dépenses de personnel et opérations d'ordre.

Elles se présentent de la manière suivante au compte administratif 2018 :

	<u>CA 2018</u>
- Economie, tourisme et Jazz à Vienne.....	1 985 856 €
- Subventions d'équilibre budgets annexes économie/tourisme.....	344 000 €
- Subvention d'équilibre au budget annexe des transports.....	1 120 000 €
- Emploi, formation et insertion.....	552 232 €
- Aménagement du territoire.....	409 166 €
- Politique de l'habitat.....	389 882 €
- Cohésion sociale et politique de la ville.....	468 143 €
- Jeunesse.....	40 629 €
- Petite enfance.....	1 215 942 €
- Service téléalarme.....	137 386 €
- Politiques territoriales.....	153 689 €
- Voirie communautaire.....	1 697 648 €
- Eaux pluviales et rivières.....	712 948 €
- Equipements sportifs.....	424 797 €
- Piscines.....	573 112 €
- Environnement, nature et plan climat.....	252 379 €
- Gestion des déchets.....	7 105 205 €
- Maintenance du patrimoine et moyens techniques.....	332 788 €
- Soutien aux évènements intercommunaux.....	53 378 €
- Fourrière animale.....	35 291 €
- Contribution aux services incendie.....	2 708 476 €
TOTAL.....	20 712 947 €

Le plus gros poste de dépenses est de loin celui de la gestion des déchets, qui représente à lui seul plus du tiers des dépenses des domaines d'activité. 2,4 M€ sont ainsi consacrés aux collectes sélectives et des ordures ménagères résiduelles, 2,1 M€ aux déchèteries et 2,6 M€ au traitement.

Il est à noter également le budget important consacré à l'activité des services d'incendie et de secours, qui n'est pas exercée directement par Vienne Condrieu Agglomération mais par les services départementaux de l'Isère et du Rhône.

Les dépenses présentées ici comprennent également les subventions d'équilibre versées par le budget principal aux budgets annexes. Dans le domaine de l'économie et du tourisme, il s'agit des budgets immobilier d'entreprises et base de loisirs de Condrieu.

# **4 - BUDGETS ANNEXES EXECUTION DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT**

**4.1 - Les transports et déplacements**

**4.2 - L'immobilier d'entreprises**

**4.3 - Les zones économiques**

**4.4 - L'assainissement**

**4.5 – La base de loisirs de Condrieu**

## 4.1 – LE FONCTIONNEMENT DU BUDGET DES TRANSPORTS ET DEPLACEMENTS

Le budget d'exploitation des transports urbains a fait l'objet de l'exécution suivante sur l'exercice 2018.

RECETTES		DEPENSES	
• Versement transport	4 139 604,33 €	• Financement DSP transports urbains	3 777 618,50 €
• Compensation liée au relèvement du seuil du VT	58 903,58 €	• Entretien réseau et billettique transports urbains	121 868,06 €
• Financement transports scolaires	4 058 863,29 €	• Transports scolaires (lignes interurbaines)	3 777 604,83 €
• Recettes modes doux de déplacement	5 530,00 €	• Modes doux de déplacement	80 624,69 €
• Recettes exploitation diverses	68 747,95 €	• Intermodalité des transports	22 494,92 €
• Subventions équilibre du budget principal	1 120 000,00 €	• Fonctionnement de la Direction	369 255,55 €
		• Frais financiers	28 454,87 €
		• Dépenses diverses	13 380,39 €
<b>S/Total recettes réelles.....</b>	<b>9 451 649,15 €</b>	<b>S/Total dépenses réelles.....</b>	<b>8 191 301,81 €</b>
• Op. d'ordre amortissement des subventions reçues	38 171,00 €	• Op. ordre amortissement immobilisations	1 012 537,88 €
<b>TOTAL RECETTES.....</b>	<b>9 489 820,15 €</b>	<b>TOTAL DEPENSES.....</b>	<b>9 203 839,69 €</b>

Rappelons que le budget annexe des transports et déplacements regroupe les activités suivantes :

- l'exploitation des transports urbains et interurbains,
- le service des transports scolaires,
- la politique en faveur des modes doux de déplacements.

Il prend en compte en 2018 l'exercice de la compétence transports scolaires sur le périmètre des communes de l'ex-CCRC.

Ce budget est financé par :

- le produit du versement transport acquitté par les entreprises de plus de 11 salariés,
- les participations des départements de l'Isère et du Rhône, ainsi que la DGD de l'Etat, pour le financement des transports scolaires,
- quelques recettes diverses d'exploitation,
- la subvention d'équilibre du budget principal.

## 4.2 – LE FONCTIONNEMENT DU BUDGET IMMOBILIER D'ENTREPRISES

Le budget d'exploitation de l'immobilier d'entreprises a fait l'objet de l'exécution suivante sur l'exercice 2018.

RECETTES		DEPENSES	
• Loyers et charges	370 265,69 €	• Charges de gestion à caractère général	190 762,63 €
• Subvention équilibre du budget principal	188 000,00 €	• Charges exceptionnelles	0,00 €
		• Intérêts de la dette	24 246,85 €
<b>S/Total Recettes réelles.....</b>	<b>558 265,69 €</b>	<b>S/Total Dépenses réelles.....</b>	<b>215 009,48 €</b>
• Op. d'ordre amortissement des subventions reçues	14 240,00 €	• Op. d'ordre amortissements immobilisations	253 455,00 €
<b>TOTAL RECETTES.....</b>	<b>572 505,69 €</b>	<b>TOTAL DEPENSES.....</b>	<b>468 464,48 €</b>

Ce budget annexe prend en compte les charges de gestion des bâtiments à vocation économique :

- du site de l'Espace Saint Germain à Vienne : bâtiment Orion, hôtel d'entreprises Ellipse, pépinière Antarès, site ex. EDF rue Denfert Rochereau, etc.
- du site « Clé du Rhône » sur la zone du Trye à St Romain-en-Gal.

## 4.3 – LE FONCTIONNEMENT DU BUDGET DES ZONES ECONOMIQUES

Le budget d'exploitation des zones économiques a fait l'objet de l'exécution suivante sur l'exercice 2018.

RECETTES		DEPENSES	
• Ventes de terrains	1 138 965,00 €	• Etudes	8 709,45 €
• Subvention équilibre du budget principal	0,00 €	• Terrains	130 852,39 €
• Recette exceptionnelle (dégrèvement de taxe foncière)	243,00 €	• Travaux d'aménagement	309 142,52 €
		• Taxes foncières	51 800,60 €
<b>S/Total recettes réelles.....</b>	<b>1 139 208,00 €</b>	<b>S/Total dépenses réelles.....</b>	<b>500 504,96 €</b>
• Op. d'ordre entrées de stock	390 473,63 €	• Op. d'ordre sorties de stock	1 196 151,49 €
<b>TOTAL RECETTES.....</b>	<b>1 529 681,63 €</b>	<b>TOTAL DEPENSES.....</b>	<b>1 696 656,45 €</b>

Ce budget obéit à une comptabilité de stocks avec de nombreuses écritures d'ordre.

Ainsi les études et travaux sont d'abord comptabilisés sous forme de « mouvements réels » en section de fonctionnement, avant d'être transférés en investissement par le jeu des entrées / sorties de stocks.

Les dépenses d'aménagement réalisées en 2018 sur les zones économiques se présentent comme suit (hors écritures de rattachement) :

- Zone du Rocher (Estrablin)	2 449,28 €
- Zone de St Germain (Vienne)	134 979,50 €
- Zone de la Noyerée (Luzinay)	824,16 €
- Zone du Saluant (Chonas l'Amballan)	4 542,65 €
- Zone du Plateau (Trèves)	131 293,73 €
- Zone du Chalet (Echalas)	116 384,28 €

Total : 390 473,63 €

Les recettes de cessions ont porté sur la zone de St Germain (Vienne), pour un montant de 300 000 € (hors écritures de rattachements).



## 4.4 – LE FONCTIONNEMENT DU BUDGET ASSAINISSEMENT

Le budget d'exploitation de l'assainissement a fait l'objet de l'exécution suivante sur l'exercice 2018.

RECETTES		DEPENSES	
• Produit redevance assainissement collectif	4 525 633,76 €	• Charges de gestion à caractère général	1 957 077,92 €
• Produit redevance assainissement non collectif	50 648,25 €	• Dépenses de personnel	1 369 575 €
• Produit PFAC (participation au financement assainissement collectif)	790 739 €	• Autres charges de gestion courante	241 131,38 €
• Redevance rejets non domestiques	231 743,04 €		
• Subventions Agence de l'eau (prime épuration) + poste chargé de mission Vers'eau pure	390 238,43 €	• Intérêts de la dette	519 527,77 €
• Aides Agence de l'eau et Départ. sur réhabilitation ANC	24 982 €	• Charges exceptionnelles et divers	896 793,37 €
• Contribution eaux pluviales (budget principal)	237 000 €		
• Vente de gaz (STEP)	388 284,11 €		
• Recettes des conventions avec Ternay, Oytier-Saint-Oblas et le syndicat de Plaine Lafayette + frais de branchement	321 403,61 €		
• Indemnisation sinistre	330 000 €		
• Recettes exceptionnelles (transferts résultats communes)	365 717,76 €		
<b>S/Total recettes réelles.....</b>	<b>7 656 389,96 €</b>	<b>S/Total dépenses réelles.....</b>	<b>4 984 105,44 €</b>
• Op. d'ordre amortissement des subventions	337 620,32 €	• Op. d'ordre amortissement des immobilisations	1 757 500,35 €
<b>TOTAL RECETTES.....</b>	<b>7 994 010,28 €</b>	<b>TOTAL DEPENSES.....</b>	<b>6 741 605,79 €</b>

Suite à la création de Vienne Condrieu Agglomération, le budget assainissement regroupe les budgets assainissement des communes de l'ex-CCRC et de Meyssiez, les budgets régie et affermage de l'ex-ViennAgglo ainsi que les budgets des syndicats d'assainissement dissous, à savoir le SYSTEPUR, le SIASO et le SISEC.

L'année 2018, a été marquée par des recettes et dépenses exceptionnelles importantes dont notamment :

- Des recettes exceptionnelles liées au transfert des résultats des budgets de fonctionnement des communes de l'ex-CCRC : 364 641,56 €
- Une dépense exceptionnelle liée au paiement de l'indemnité de sortie du SYSTEPUR au SIA de Plaine Lafayette : 868 936,25 €.

En 2018, le budget assainissement dégage une épargne nette qui s'élève à 1 334 317 € et qui s'explique par une stratégie financière visant à dégager un autofinancement important, afin de conduire la modernisation du réseau d'assainissement.

## 4.5 – LE FONCTIONNEMENT DU BUDGET BASE DE LOISIRS DE CONDRIEU

Le budget d'exploitation de la base de loisirs de Condrieu a fait l'objet de l'exécution suivante sur l'exercice 2018.

RECETTES		DEPENSES	
• Redevance versée par le fermier	15 332,00 €	• Charges de gestion à caractère général	48 514,55 €
• Subvention d'équilibre du budget principal	156 000,00 €	• Intérêts de la dette	19 349,74 €
<b>S/Total recettes réelles.....</b>	<b>171 332,00 €</b>	<b>S/Total dépenses réelles.....</b>	<b>67 864,29 €</b>
• Op. d'ordre amortissement des subventions	0,00 €	• Op. d'ordre amortissement des immobilisations	0,00 €
<b>TOTAL RECETTES.....</b>	<b>171 332,00 €</b>	<b>TOTAL DEPENSES.....</b>	<b>67 864,29 €</b>

Créé au cours de l'année 2018, ce budget annexe retrace les recettes et dépenses liées au site de la base de loisirs de Condrieu, dont l'exploitation est confiée à un délégataire dans le cadre d'une DSP.

En recettes, on trouve la redevance versée par le fermier à Vienne Condrieu Agglomération. Par ailleurs, on trouve la subvention du budget principal qui était en prévision nécessaire pour équilibrer ce budget hérité du SYRIPEL, notamment pour assurer le financement de la dotation aux amortissements, celle-ci n'ayant pas été liquidée pour des raisons techniques.

Les charges à caractère général inscrites en dépenses comprennent l'entretien, les petits aménagements et le gardiennage du site, ainsi que la redevance due à la CNR ou encore les taxes foncières.

5 -

**EXECUTION DU BUDGET  
D'INVESTISSEMENT**

## 5.1 – LES INVESTISSEMENTS REALISES EN 2018 – VUE D'ENSEMBLE

(Investissements réels, hors opérations d'ordre, remboursement du capital de la dette et hors opérations financières).

### LES INVESTISSEMENT PAR BUDGETS

Budgets	Montants CA 2018
Budget principal.....	12 243 831 €
Budget des transports et déplacements.....	1 669 137 €
Budget immobilier d'entreprises.....	31 196 €
Budget zones économiques.....	390 474 €
Budget assainissement.....	1 558 237 €
Budget base de loisirs de Condrieu.....	42 312 €
<b>TOTAL INVESTISSEMENT.....</b>	<b>15 935 187 €</b>

### LES INVESTISSEMENTS PAR DOMAINES D'INTERVENTION

Intitulés	Montants CA 2018
▪ L'économie et le tourisme .....	1 191 977 €
▪ L'aménagement et la rénovation urbaine .....	330 713 €
▪ Les transports et déplacements .....	1 669 137 €
▪ L'environnement et la gestion des déchets.....	1 051 820 €
▪ La voirie communautaire.....	5 551 822 €
▪ L'assainissement et les eaux pluviales.....	2 937 867 €
▪ Les équipements sportifs et les piscines.....	1 242 771 €
▪ La petite enfance et la téléalarme.....	717 155 €
▪ La politique de l'habitat.....	574 255 €
▪ La maintenance du patrimoine, l'informatique et la communication.....	667 669 €
<b>TOTAL INVESTISSEMENT .....</b>	<b>15 935 187 €</b>

## 5.2 – INVESTISSEMENTS REALISES EN 2018 PAR OPERATIONS ET PAR BUDGETS

DOMAINES D'INTERVENTION	OPERATIONS DU BUDGET PRINCIPAL	Inscriptions budgétaires 2018 (BP+DM+RP)	Réalisations 2018	% de réalisation	Reports sur 2019
Economie et tourisme	135 - TRAVAUX ET REAMENAGEMENTS SUR ZONES EXISTANTES	77 905 €	1 847 €	2,37 %	50 043 €
	151 - FONDS UNIQUE INTERMINISTERIEL	79 603 €	27 577 €	34,64 %	50 000 €
	23 - POLE TERTIAIRE ESPACE ST GERMAIN	735 000 €	414 707 €	56,42 %	119 199 €
	26 - SOUTIEN AU COMMERCE	311 662 €	143 001 €	45,88 %	131 839 €
	126 - PROG ANNUEL EQUIPEMENT PAVILLON DU TOURISME	35 000 €	35 000 €	100 %	0 €
	145 – MAISON DU JAZZ	276 124 €	45 783 €	16,58 %	219 140 €
	150 – INVESTISSEMENT JAZZ A VIENNE	85 360 €	59 924 €	70,20 %	24 862 €
	25 - PROG ANNUEL AMENAGEMENTS SITES TOURISTIQUES	202 320 €	0 €	0 %	156 320 €
	186 – NLE SIGNALÉTIQUE VIENNE CONDRIEU AGGLO	42 017 €	0 €	0 %	42 017 €
	187 - HALTE FLUVIALE	124 000 €	156 €	0,13 %	0 €
<b>S/total économie et tourisme</b>		<b>1 968 991 €</b>	<b>727 995 €</b>	<b>37,16 %</b>	<b>751 402 €</b>

Aménagement et rénovation urbaine	19 - AP / CP TRAVAUX DE VOIRIE SUR PROGRAMME ANRU	79 926 €	23 288 €	29,14 %	6 844 €
	32 – AMENAGEMENT SITE VALLEE DE LA GERE	135 000 €	135 000 €	100 %	0 €
	30 – PROG ANNUEL PORTAGE FONCIER AVEC COMMUNES	40 000 €	0 €	0 %	0 €
	29 - PROGRAMME ANNUEL RESERVE FONCIERE	79 215 €	9 571 €	12,08 %	0 €
	155 – VIENNE SEVENNES	237 044 €	50 000 €	21,09 %	167 044 €
	188 – PLUs DES COMMUNES	400 000 €	112 854 €	28,21 %	103 811 €
<b>S/total aménagement et rénovation urbaine</b>		<b>971 185 €</b>	<b>330 713 €</b>	<b>34,20 %</b>	<b>277 699 €</b>

Politique de l'habitat	68 - PROGRAMME ANNUEL INVESTISSAIRES GENS DU VOYAGE	68 872 €	18 205 €	26,43 %	8 973 €
	117 - ECO PRIME HABITAT	18 250 €	3 000 €	16,44 %	0 €
	118 - AP/CP PROGRAMME AIDE A LA PIERRE 2011	18 340 €	0 €	0%	18 340 €
	163 - OPAH	90 000 €	33 800 €	37,56 %	56 200 €
	Ss opé – OPAC 69	90 000 €	90 000 €	100 %	0 €
	60 - HABITAT CONSTRUCTIONS DE LOGEMENTS SOCIAUX : PARTICIPATIONS AUX COMMUNES	426 250 €	227 750 €	53,43 %	198 000 €
	61 - HABITAT RENOVATION REHAB AIDES AUX BAILLEURS SOCIAUX	199 500 €	199 500 €	100 %	0 €
	64 – HABITAT CREDITS REGION AMELIORATION PARC PUBLIC	111 820 €	2 000 €	1,79 %	30 000 €
	99 - AIDES À LA PIERRE SUR PROGRAMME ANRU	140 000 €	0 €	0 %	140 000 €
<b>S/total politique de l'habitat</b>		<b>1 163 032 €</b>	<b>574 255 €</b>	<b>49,37 %</b>	<b>451 513 €</b>

## 5.2 – INVESTISSEMENTS REALISES EN 2018 PAR OPERATIONS ET PAR BUDGETS (SUITE)

DOMAINES D'INTERVENTION	OPERATIONS DU BUDGET PRINCIPAL	Inscriptions budgétaires 2018 (BP+DM+RP)	Réalisations 2018	% de réalisation	Reports sur 2019
Environnement et gestion des déchets	121 - CONTAINERS ENTERRES	940 121 €	443 442 €	47,17 %	495 760 €
	0011 – COLLECTE SELECTIVE	7 574 €	7 574 €	100 %	0 €
	123 - MODERNISATION DES DECHETERIES	54 029 €	13 302 €	24,62 %	40 727 €
	181 – SITE QUAI TRANSFERT ST ALBAN	331 000 €	3 915 €	1,18 %	18 149 €
	182 – CET POST EXPLOITATION	115 000 €	24 804 €	21,57 %	0 €
	37- PROG ANNUEL ACQUISITION ET RENOUELEMENT COMPOSTEURS	26 645 €	19 610 €	73,60 %	4 817 €
	38 - PROG ANNUEL ACQUISITION ET RENOUELEMENT DES BACS DECHETS	167 967 €	136 423 €	81,22 %	24 287 €
	39 - PROG ANNUEL AMENAGEMENTS POINTS D'APPORT VOLONTAIRE	261 013 €	162 113 €	62,11 %	93 463 €
	40 - PROG ANNUEL GROSSES REPARATIONS ET EQUIPEMENTS OM	380 634 €	97 565 €	25,63 %	283 070 €
	41 - PROG ANNUEL GROSSES REPARATIONS EQUIPEMENTS DECHETTERIES	102 359 €	22 488 €	21,97 %	75 942 €
	167 – ECLAIRAGE PUBLIC TEPCV	714 245 €	120 585 €	16,88 %	425 912 €
	52 - PROGRAMME ANNUEL EQUIPEMENTS TECHNIQUES	2 986 €	0 €	0 %	0 €
	<b>S/total environnement gestion des déchets</b>		<b>3 103 574 €</b>	<b>1 051 820 €</b>	<b>39,09 %</b>
Voirie	130 – COMPLEMENT ECHANGEUR SUD	91 250 €	0 €	0 %	91 250 €
	132 – PDU LIAISON EST NORD	10 000 €	0 €	0 %	10 000 €
	133 - AP/CP TRAVAUX VOIRIE 2012/2014	7 705 €	1 085 €	14,09 %	6 619 €
	157- AP/CP TRAVAUX VOIRIE 2015/2017	773 022 €	617 083 €	79,83 %	155 939 €
	168 - VOIE VERTE TRAVERSEE DE VIENNE	3 204 760 €	2 156 973 €	67,31 %	1 047 787 €
	30 – SIGNALETIQUE EX CCRC	- 42 017 €	0 €	0 %	0 €
	173 – AMENAGEMENT COULOIR BUS COURS BRILLIER	108 349 €	88 288 €	81,48 %	20 000 €
	172 – ECLAIRAGE PUBLIC ZONES VIENNAGGLO	20 000 €	0 €	0 %	0 €
	177 – REQUALIFICATION ZONES ACTIVITES	546 551 €	109 477 €	20,03 %	220 500 €
	184 – PROGRAMME ANNUEL TRAVAUX VOIRIE COMMUNAUTAIRE	2 381 835 €	967 719 €	40,63 %	1 414 115 €
	185 – VIA RHONA LEMAN MEDITERRANNEE	83 350 €	0 €	0 %	83 350 €
	42 – DESSERTE ZONE DES PLATIERES	22 855 €	0 €	0 %	22 855 €
	46 - PROGRAMME ANNUEL VOIRIE-RENOUELEMENT DE CHAUSSEES	1 935 084 €	1 213 165 €	62,69 %	721 918 €
	47 - PROGRAMME ANNUEL VOIRIE - VEHICULES ET MATERIELS	172 000 €	864 €	0,50 %	171 136 €
	48 - PROGRAMME ANNUEL AMENAGT SECURITE LIES AU PDU	964 762 €	374 474 €	38,82 %	590 288 €
	49 - PROGRAMME ANNUEL AMENAGEMENTS DES PISTES CYCLABLES	100 000 €	15 694 €	15,69 %	83 943 €
	50 - PROGRAMME ANNUEL VRD DIVERS	7 000 €	7 000 €	100 %	0 €
<b>S/total voirie communautaire</b>		<b>10 386 506 €</b>	<b>5 551 822 €</b>	<b>53,45 %</b>	<b>4 639 701 €</b>

## 5.2 – INVESTISSEMENTS REALISES EN 2018 PAR OPERATIONS ET PAR BUDGETS (SUITE)

DOMAINES D'INTERVENTION	OPERATIONS DU BUDGET PRINCIPAL (suite)	Inscriptions budgétaires 2018 (BP+DM+RP)	Réalisations 2018	% de réalisation	Reports sur 2019
<b>Eaux pluviales</b>	141 - TRAVAUX ANNUELS EAUX PLUVIALES	1 336 865 €	861 198 €	64,42 %	475 013 €
	169 – TRAVAUX ANNUELS EAUX RUISSELLEMENT RIVIERES	657 256 €	287 357 €	43,72 %	347 759 €
	174 – FONDS DE CONCOURS EAUX PLUVIALES BUDGET ASSAINISSEMENT	250 000 €	160 000 €	64,00 %	0 €
	189 – SYNDICAT INTERCOMMUNAL GIER RHODANIEN	70 000 €	66 894 €	95,56 %	0 €
	77 - AP / CP EAUX PLUVIALES	6 573 €	4 181 €	63,62 %	2 165 €
<b>S/total assainissement</b>		<b>2 320 694 €</b>	<b>1 379 630 €</b>	<b>59,44 %</b>	<b>824 937 €</b>

<b>Equipements sportifs</b>	119 - STAND DE TIR REVENTIN VAUGRIS	2 000 €	0 €	0 %	0 €
	175 – RENOV.TOIT GYMNASES PONT-EVEQUE SEYSSUEL	1 065 387 €	964 282 €	90,51 %	101 105 €
	159 - PONTON ILE BARLET	588 €	588 €	100 %	0 €
	183 – NOUVEAU BASSIN STADE NAUTIQUE ST ROMAIN	65 000 €	26 302 €	40,46 %	38 160 €
	67 - PROGRAMME ANNUEL INVESTISSEMENT STADES NAUTIQUES	99 668 €	51 169 €	51,34 %	18 795 €
	70 - PROGRAMME ANNUEL GYMNASES- TRAVAUX ET EQUIPEMENTS	143 775 €	110 019 €	76,52 %	23 114 €
	73 - BOULODROME DE VIENNE	57 570 €	45 874 €	79,68 %	1 500 €
	74 – EQUIPEMENT VIDEO SURVEILLANCE STADES	322 780 €	5 508 €	1,71 %	317 272 €
	75 - PROGRAMME ANNUEL TERRAINS DE SPORT-TRAVAUX ET MAT	80 584 €	39 030 €	48,43 %	37 927 €
<b>S/total équipement sportifs</b>		<b>1 837 352 €</b>	<b>1 242 772 €</b>	<b>67,63 %</b>	<b>537 873 €</b>

<b>Petite enfance et téléalarme</b>	154 - CONSTRUCTION POLE PETITE ENFANCE PONT-EVEQUE	365 967 €	267 721 €	73,15 %	98 223 €
	162 – CRÉATION REGROUPMT PT MARTIN MICRO CRECHE	134 939 €	117 715 €	87,24 %	979 €
	179 – MICRO CRECHE MOIDIEU	225 488 €	79 177 €	35,11 %	20 421 €
	54 ET 27 - PROGRAMME ANNUEL TRAVAUX ET INSTAL PETITE ENFANCE	244 767 €	148 560 €	60,69 %	96 207 €
	59 - PROGRAMME ANNUEL EQUIPEMENTS SERVICE TELEALARME	105 000 €	103 982 €	99,03 %	999 €
<b>S/total petite enfance et téléalarme</b>		<b>1 076 162 €</b>	<b>717 155 €</b>	<b>66,64 %</b>	<b>216 830 €</b>

## 5.2 – INVESTISSEMENTS REALISES EN 2018 PAR OPERATIONS ET PAR BUDGETS (SUITE)

DOMAINES D'INTERVENTION	OPERATIONS DU BUDGET PRINCIPAL (suite)	Inscriptions budgétaires 2018 (BP+DM+RP)	Réalisations 2018	% de réalisation	Reports sur 2019
Maintenance du patrimoine Informatique Communication	108 – AMENAGEMENTS SENTIERS ET BOUCLES CYCLISTES	2 000 €	1 446 €	72,30 %	474 €
	122 - REAMENAGEMENT LOCAUX ANTARES	186 392 €	91 779 €	49,24 %	90 539 €
	156 - MISE EN CONFIRMITE AERODROME	2 000 €	0 €	0 %	0 €
	160 - ACCESSIBILITE DES ERP	274 229 €	149 797 €	54,62 %	20 065 €
	164 – ECONOMIE D'EAU	50 000 €	0 €	0 %	0 €
	82 – PROGRAMME ANNUEL BATIMENTS ADMINISTRATIFS	20 000 €	588 €	2,94 %	19 412 €
	51 - PROGRAMME ANNUEL SUR BATIMENTS ET INSTALL TECHNIQUES	14 000 €	11 906 €	85,05 %	0 €
	52 – PROGRAMME ANNUEL EQUIPEMENTS TECHNIQUES	192 692 €	7 663 €	3,98 %	181 533 €
	78 - PROGRAMME ANNUEL EQUIPEMENTS INFORMATIQUES AGGLO	528 957 €	317 694 €	60,06 %	202 892 €
	79 - PROGRAMME ANNUEL EQUIPEMENTS INFORMATIQUES ECOLES	147 941 €	57 679 €	38,91 %	86 813 €
	154 – POLE PEN PONT-EVEQUE - INFORMATIQUE	899 €	899 €	100 %	0 €
	162 – REGROUPEMENT PETIT MARTIN MICROCRECHE	2 048 €	2 048 €	100 %	0 €
	2041412 ss opé- FONDS CONCOURS MEDIATHEQUE CONDRIEU	1000 €	1 000 €	100 %	0 €
	80 – SITE INTERNET	14 488 €	0 €	0 %	8 000 €
	128 - BANQUE D'IMAGES DU TERRITOIRE	12 000 €	9 178 €	76,48 %	0 €
	186 – NLE SIGNALTIQUE VIENNE CONDRIEU AGGLO	44 000 €	15 992 €	36,35 %	21 207 €
	<b>S/total maintenance du patrimoine, informatique et communication</b>		<b>1 492 644 €</b>	<b>667 669 €</b>	<b>44,37 %</b>
<b>TOTAL INVESTISSEMENTS DU BUDGET PRINCIPAL</b>		<b>24 320 141 €</b>	<b>12 243 831 €</b>	<b>51,00 %</b>	<b>9 793 018 €</b>



## 5.2 – INVESTISSEMENTS REALISES EN 2018 PAR OPERATIONS ET PAR BUDGETS (SUITE)

DOMAINES D'INTERVENTION	OPERATIONS DU BUDGET IMMOBILIER D'ENTREPRISES	Inscriptions au budget 2018	Réalisé en 2018	% réalisation 2018	Reports sur 2019
Action économique	125 – PAVILLON DU TOURISME	3 000 €	0 €	0 %	2 656 €
	129 - BATIMENT ORION	3 000 €	0 €	0 %	0 €
	148 – AUTRES BAT ST GERMAIN	3 000 €	0 €	0 %	2 586 €
	149 - CHAMBRE AGRICULTURE	15 000 €	0 €	0 %	0 €
	91 - TENEMENT CLE DU RHONE	548 050 €	17 950 €	3,28 %	11 755 €
	92 - BATIMENT ELLIPSE	31 566 €	1 596 €	5,68 %	29 331 €
	93 - ANTARES	307 954 €	11 650 €	3,78 %	38 881 €
	<b>TOTAL budget immobilier d'entreprises</b>	<b>911 570 €</b>	<b>31 196 €</b>	<b>3,44 %</b>	<b>85 209 €</b>

DOMAINES D'INTERVENTION	OPERATIONS DU BUDGET TRANSPORTS ET DEPLACEMENTS	Inscriptions au budget 2018	Réalisé en 2018	% réalisation en 2018	Reports sur 2019
Transports	85 - ACTIONS POUR ACCESSIBILITE TRANSPORTS	432 196 €	87 338 €	20,21 %	0 €
	88 - PROGRAMME ANNUEL MOBILIER URBAIN TRANSPORT	65 309 €	21 407 €	32,78 %	4 532 €
	89 - PROGRAMME ANNUEL MATERIEL ROULANT	821 360 €	412 476 €	50,22 %	376 804 €
	90 - PROGRAMME ANNUEL EQUIP EXPLOITATION TRANSPORT	119 735 €	50 779 €	42,41 %	0 €
	171 – AP/CP PLATE FORME MOBILITE	2 829 211 €	1 066 886 €	37,70 %	1 723 833 €
<b>S/total transports</b>		<b>4 267 811 €</b>	<b>1 638 886 €</b>	<b>38,40 %</b>	<b>2 105 169 €</b>
Modes Doux	87 - PROGRAMME ACTIONS MODES DOUX	84 343 €	23 349 €	27,68 %	2 876 €
<b>S/total modes doux</b>		<b>84 343 €</b>	<b>23 349 €</b>	<b>27,68 %</b>	<b>2 876 €</b>
Planification et prospective	136 - PROGRAMME ANNUEL BILLETIQUE	125 490 €	6 902 €	5,50 %	78 117 €
<b>S/total planification et prospective</b>		<b>125 490 €</b>	<b>6 902 €</b>	<b>5,50 %</b>	<b>78 117 €</b>
<b>TOTAL budget transports et déplacements</b>		<b>4 477 644 €</b>	<b>1 669 137 €</b>	<b>37,27 %</b>	<b>2 186 162 €</b>

DOMAINES D'INTERVENTION	OPERATIONS BUDGET ZONES ECONOMIQUES	Inscriptions au budget 2018	Réalisé en 2018	% réalisation 2018	Reports sur 2019
Zones économiques	INVESTISSEMENTS SUR LES ZONES	834 442 €	390 474 €	46,79 %	192 672 €
	<b>TOTAL budget zones économiques</b>	<b>834 442 €</b>	<b>390 474 €</b>	<b>46,79 %</b>	<b>192 672 €</b>

DOMAINES D'INTERVENTION	OPERATIONS BUDGET BASE DE LOISIRS DE CONDRIEU	Inscriptions au budget 2018	Réalisé en 2018	% réalisation 2018	Reports sur 2019
Base de loisirs de Condrieu	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES	71 000 €	42 312 €	59,59 %	19 534 €
	<b>TOTAL budget base de loisirs</b>	<b>71 000 €</b>	<b>42 312 €</b>	<b>59,59 %</b>	<b>19 534 €</b>

## 5.2 – INVESTISSEMENTS REALISES EN 2018 PAR OPERATIONS ET PAR BUDGETS (SUITE)

DOMAINES D'INTERVENTION	OPERATIONS BUDGET ASSAINISSEMENT EN AFFERMAGE	Inscriptions au budget 2018	Réalisé en 2018	% réalisation 2018	Reports sur 2019
Assainissement	115 - AP/CP ASSAINISSEMENT EN AFFERMAGE 2010/2012	4 391 €	152 €	3,46 %	3 760 €
	147 – TRAVAUX ASSAINISSEMENT HORS AP	46 033 €	39 499 €	85,81 %	1 836 €
	152 - ASSAINISSEMENT AFFERMAGE 2014-2016	220 611 €	134 359 €	60,90 %	84 679 €
	114 - AP/CP ASSAINISSEMENT REGIE 2010/2012	94 352 €	20 582 €	21,81 %	73 770 €
	153 - ASSAINISSEMENT REGIE 2014-2016	166 189 €	123 786 €	74,48 %	28 126 €
	2031 (sans opération) FRAIS D'ETUDES	6 075 €	0 €	0 %	6 075 €
	191 – RENOUVELLEMENT MATERIEL ET LOGICIEL ASS	288 000 €	78 519 €	27,26 %	49 131 €
	192 – REHAB COLLECTEUR ZA BARRAGE REVENTIN	29 000 €	11 442 €	39,45 %	12 801 €
	193 – EXTENSION RESEAU EU	315 000 €	133 740 €	42,46 %	51 034 €
	195 – REHAB GALERIE MUSEE PONSARD MARCHANDE VIENNE	55 000 €	0 €	0 %	0 €
	197 - REHAB EAUX CLAIRES PARASITES RUE DRUGES / VIADUC VIENNE	4 000 €	0 €	0 %	4 000 €
	198 – TRAVAUX DIVERS ASSAINISSEMENT	230 305 €	12 834 €	5,57 %	48 684 €
	199 – RACCORDEMENT AU SIA SEPTEME	352 000 €	345 370 €	98,12 %	2 749 €
	200 – RENFORCEMENT COLLECTEUR SEVENNE	610 000 €	189 303 €	31,03 %	384 761 €
	201 – RACCORDEMENT COTES D'AREY STEP VIENNE SUD	13 000 €	445 €	3,42 %	12 091 €
	202 – REHAB RESEAU COTES D'AREY POUR RACCORD	208 000 €	3 403 €	1,64 %	204 588 €
	203 – INTERVENTION DANS LE CADRE OPERATION VOIRIE	197 000 €	81 642 €	41,44 %	79 184 €
	204 – REHAB ET MISE EN SEPARATIF EU	949 000 €	202 380 €	21,33 %	723 534 €
	205 – RACCORD EYZIN PINET A STEP VIENNE SUD	17 000 €	14 026 €	82,50 %	2 974 €
	206 – REHAB EYZIN PINET POUR RACCORD STEP VIENNE S	22 000 €	210 €	0,95 %	0 €
	207 – OPTIMISATION ENERGETIQUE STEP VIENNE SUD	30 000 €	0 €	0 %	0 €
	209 – REHAB COLLECTEUR SEVENNES ST SORLIN CONTENTIEUX	740 000 €	22 677 €	3,06 %	18 425 €
	213 – CREATION RESEAU EU STEP SECTEUR TARTARAS AMPUIS	15 000 €	1 196 €	7,98 %	2 034 €
	216 – REDUCTION DES EAUX CLAIRES PARASITES LES HAIES	40 000 €	2 115 €	5,29 %	13 979 €
	217 – SCHEMA DIRECTEUR STEP CHASSE/RHONE	125 000 €	5 675 €	4,54 %	116 729 €
	218 – REHAB OUVRAGE STEP CHASSE/RHONE	50 000 €	39 610 €	79,22 %	0 €
219 – REMPLACEMENT STEP LES HAIES	160 000 €	1 875 €	1,17 %	0 €	
221 – EXTENSION STEP VIENNE SUD	903 000 €	93 399 €	10,34 %	459 302 €	
222 - REHABILITATION PR VIENNE	95 000 €	0 €	0 %	21 317 €	
223 – RACCORDEMENT BIC	40 000 €	0 €	0 %	30 000 €	
	<b>TOTAL budget assainissement</b>	<b>6 024 956 €</b>	<b>1 558 237 €</b>	<b>25,86 %</b>	<b>2 435 561 €</b>

<b>TOTAL TOUS BUDGETS</b>	<b>36 638 752€</b>	<b>15 935 187 €</b>	<b>43 39 %</b>	<b>14 712 156 €</b>
---------------------------	--------------------	---------------------	----------------	---------------------

6 -

## LA GESTION DE LA DETTE

## 6.1 – LE RECOURS A L'EMPRUNT EN 2018

---

	<b>Capital remboursé en 2018</b>	<b>Emprunts inscrits en 2018 (BP + reports + DM)</b>	<b>Emprunts réalisés en 2018</b>	<b>Emprunts reportés en 2019</b>
Budget principal	3 216 153 €	13 400 000 €	4 500 000 €	4 200 000 €
Transports et déplacements	130 889 €	287 000 €	-	-
Immobilier d'entreprises	250 237 €	1 244 433 €	-	400 000 €
Assainissement	1 337 968 €	551 000 €	-	-
Base de loisirs	39 701 €	71 000 €	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>4 974 948 €</b>	<b>15 553 433 €</b>	<b>4 500 000 €</b>	<b>4 600 000 €</b>

Pour financer 15,9 millions d'euros d'investissement réalisés en 2018, l'agglomération a mobilisé 4,5 millions d'euros d'emprunts.

En remboursant parallèlement 4,975 millions d'euros de capital, la communauté d'agglomération a diminué l'encours de sa dette en 2018.

Les emprunts reportés (4 600 000 €) sont à mettre en rapport avec les crédits d'investissements reportés (14 712 156 €).

## 6.2 – L'ETAT DE LA DETTE AU 31 DECEMBRE 2018

Au 31 décembre 2018, la situation de l'endettement de la communauté d'agglomération est la suivante:

	Budget ppal	Transports	Immob entrep	Assainissement	Base de loisirs	Total
<b>Encours de la dette au 01/01/2018</b>	34 600 621 €	1 430 538 €	974 689 €	20 391 018 €	722 052 €	58 118 919 €
<b>Encours de la dette au 31/12/2018</b>	35 937 885 €	1 299 649 €	724 452 €	19 053 671 €	682 351 €	57 698 007 €
<b>Encours à taux fixe 2018</b>	23 250 289 €	554 649 €	250 786 €	15 457 039 €	682 351 €	40 195 113 €
<b>Encours à taux variable 2018</b>	12 687 596 €	745 000 €	473 667 €	3 596 632 €	0 €	17 502 894 €
<b>Annuité 2018</b>	3 955 463 €	159 528 €	274 484 €	1 831 124 €	52 858 €	6 273 457 €
<b>Taux d'intérêt moyen</b>	1,98%	2,10%	2,16%	2,46%	4,07%	

<b>Durée de remboursement (encours / épargne brute)</b>	4 ans et 1 mois	1 an	2 ans et 1 mois	7 ans et 2 mois	6 ans et 7 mois	

On constate que :

- Au 31 décembre 2018, la dette de Vienne Condrieu Agglomération cumule le capital restant dû des emprunts des intercommunalités fusionnées et de la commune de Meyssiez. Elle intègre également la dette de l'assainissement des communes de l'ex-CCRC et des syndicats d'assainissement dissous au moment de la fusion. Son encours global s'élève ainsi à 57 698 007 €, dont 35 937 885 € au titre du budget principal.
- Vienne Condrieu Agglomération n'a pas dans son portefeuille d'emprunt dit « toxique ». Son exposition au risque de taux est répartie entre les taux fixes (70% du total) et les taux variables (30% du total).
- Le coût de la dette est raisonnable car le taux d'intérêt moyen oscille entre 1,98 % et 4,07 % selon les budgets.
- Enfin, la durée du remboursement qui est définie par le ratio « *en cours de la dette/épargne brute* » est également raisonnable puisqu'il est de 4 ans et 1 mois pour le budget principal et oscille entre 1 an pour le budget transports, et 7 ans et 2 mois pour le budget assainissement. Au global, cette durée reste donc bien en deçà des 12-15 ans de remboursement qui constituent le seuil « critique » généralement admis pour les collectivités locales.



7 -

ETAT ANNEXE  
GESTION DES DECHETS

## 7 – L'EXECUTION DU BUDGET 2018 DE LA GESTION DES DECHETS (état annexe)

La gestion des déchets ménagers et assimilés ne donne pas lieu au plan réglementaire à l'établissement d'un budget annexe.

En revanche, la nomenclature comptable M14 fait obligation d'annexer au compte administratif un état spécial sur la TEOM qui retrace les dépenses et les recettes du service par comptes budgétaires. Ce document figure bien en annexe de l'état comptable du CA 2018.

La présentation qui est faite ici est conforme à cet état spécial mais elle s'attache, dans un esprit pédagogique, à faire connaître le budget de la gestion des déchets par grands postes de dépenses et de recettes.

### LE BUDGET DE LA GESTION DES DECHETS AU COMPTE ADMINISTRATIF 2018

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT.....	10 073 373 €	TOTAL DES RECETTES de FONCTIONNEMENT.....	10 599 625 €
1. Les dépenses d'exploitation du Service gestion des déchets.....	7 105 205 €	1. Les recettes d'exploitation du service.....	1 685 815 €
Locaux St Alban et autres dépenses.....	10 567 €	Redevance spéciale et tickets de déchèteries	365 567 €
Marchés de collecte OM à l'entreprise	1 297 368 €	Reventes de matériaux (déchèteries et coll sélect)	404 739 €
Marchés de collecte sélective à l'entreprise	339 776 €	Traitement des OM	5 278 €
points d'apports volontaires verre	96 631 €	Participation des éco organismes	802 125 €
Points d'apports volontaires emballages	297 039 €	Recette exceptionnelle (régularisation de TVA)	108 106 €
Contrat OM marché de Vienne	67 076 €		
Collecte cartons des professionnels	3 783 €		
Points d'apports volontaires Papiers	66 141 €		
Déchèteries	2 065 364 €		
Prévention déchets	1 988 €		
CET post exploitation	122 518 €		
Traitement OM	2 485 604 €		
Contrats entretien des bacs et PAV	57 514 €		
Véhicules de collecte: carburant et entretien	190 789 €		
Charges exception. (Divers, annulation de titre...)	3 047 €		
2. Les dépenses d'exploitation assurées par d'autres services.....	37 330 €	2. Produit de la Taxe d'enlèvement des Ordures Ménagères.....	8 913 550 €
La communication sur le tri	22 134 €		
La maintenance du patrimoine	15 196 €		
Les indemnités de régisseurs	0 €		
3. Les dépenses relatives aux ressources humaines.....	2 040 935 €	3. Déficit résiduel à charge du budget principal .....	0 €
4. Les dépenses d'administration générale affectées à la gestion des déchets	283 021 €		
5. Les intérêts de la dette.....	22 015 €		
6. La dotation aux amortissements.....	584 867 €	4. Reprise sur subvention.....	260 €
7. Virement à la section d'investissement.....	0 €		



LE BUDGET DE LA GESTION DES DECHETS AU COMPTE ADMINISTRATIF 2018

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT.....	1 054 223 €	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT.....	737 627 €
1. Les opérations d'investissement sur le service de collecte.....	895 446 €	1. Produit du FC-TVA.....	152 760 €
Frais d'études	6 347 €		
Collecte sélective	7 574 €		
Progr annuel - grosses réparations et équipements déchèteries	97 565 €		
Progr annuel - acquisition et renouvellement de bacs déchets	136 423 €		
Progr annuel - aménagement points apports volontaires	162 113 €		
Progr annuel - acquisition et renouvellement composteurs	19 610 €		
Déploiement de conteneurs enterrés	443 442 €		
Site quai de transfert St Alban	3 915 €		
CET post exploitation	18 457 €		
2. Les investissements concernant les déchèteries.....	35 790 €	2. Virement de la section de fonctionnement.....	0 €
Prog annuel grosses réparations et équipmts	22 488 €		
Opération de réaménagement et modernisation	13 302 €		
3. Le remboursement en capital de l'emprunt.....	122 727 €	3. Emprunt.....	0 €
4. Reprise sur subvention.....	260 €	4. La dotation aux amortissements.....	584 867 €

Le résultat de clôture de 209 656 € (excédent de fonctionnement de 526 252 € minoré du déficit d'investissement -316 596 €) est à mettre en rapport avec les restes à réaliser en investissement qui s'élèvent à 1 036 215 € et qu'il vient financer.